

## 17 AVRIL (SUITE)

(suite de la page 3) L'inadéquation entre le nombre d'animaux et les surfaces cultivées en propre -en terme de fourrage et de fumure- en font une ferme qui avoisine le hors-sol. De ce fait aussi, les transports en amont et en aval de la ferme constituent des nuisances importantes aux yeux de la population locale. D'autre part, les épaisseurs de fumier et de lisier sur les champs de la ferme en question soulèvent la question du respect des normes PER donnant droit aux paiements directs, mais aussi celui des inconvénients permanents comme le rappellent les habitants.

Ce n'est pas pour rien que la chambre d'agriculture neuchâteloise déclare: «La CNAV prend clairement ses distances avec l'exploitation en question (...). Nous voulons une agriculture durable et non industrielle. Elle doit respecter la protection des travailleurs, de l'environnement, des animaux et naturellement les populations locales comme le prévoit la Constitution fédérale». La CNAV demande «en particulier que le cheptel de cette exploitation respecte les normes fixées par l'étude d'impact sur l'environnement établi en 2010. Il en va de l'image de l'agriculture neuchâteloise et de la crédibilité des services

de l'Etat». Cette prise de position de la part d'un organisme trop souvent peu critique envers ceux qui mettent l'agriculture à genoux reflète la gravité de «l'affaire Menoud» à «Môtiers-S/lisier» ainsi rebaptisé par des citoyens de la commune.

### L'unité des producteurs!

Uniterre ne s'en prend pas à la famille Menoud, ses choix sont malheureusement légitimés par les politiques agricoles successives. En se gardant bien de favoriser un productivisme, le Conseil Fédéral et l'OFAG, dans ce jeu d'opposition entre productivité et écologie, dansent sur le ventre des producteurs pour en arriver à leurs fins: rationaliser par la disparition de l'agriculture paysanne. Voici comment la nature - sol, biodiversité, animaux de rente - et les paysannes et paysans sont supplantés par les intérêts de l'industrialisation.

Lancer la pierre serait trop facile alors que nous sommes tous sous la pression d'un modernisme qui est pourtant celui qui ravage nos campagnes. Le Nouveau est déjà dépassé, le Grand d'aujourd'hui est certain d'être déjà trop petit. Nous ne pouvons que féliciter et prendre en exemple ceux qui cherchent à se

sortir de cette dépendance insensée. Nous avons surtout à apprendre de ceux qui cherchent plus d'autonomie -qu'elle que soit leur position dans cette dépendance. La souveraineté est le juste mot pour les paysannes et paysans, parce qu'il ramène à une première vérité: celle de la terre! La nature nous donne «gratuitement»: la fertilité, les auxiliaires, les fertilisants de ferme, l'énergie solaire, etc. Une deuxième vérité est que nous existons par l'humanité, certainement qu'il y en a encore d'autre mais pour l'heure la souveraineté alimentaire se veut être une forme de règle économique pour rejoindre ces deux éléments vitaux pour ressouder le monde paysan sur un projet où «le business pour le business» est mis à l'index.

### Des clarifications exigées!

De même que la chambre d'agriculture neuchâteloise, nous demandons des clarifications au Conseil d'Etat et à ses services de l'agriculture et de l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'OFAG et à son service des paiements directs. Ce type de ferme pose également la question aux politiques sur leur vision de l'agriculture

au moment où les chambres fédérales vont amorcer le débat sur la PA 14-17. Dans ce dossier, les ouvertures à une agriculture spécialisée qui tendent vers l'industrialisation sont notoires; les moyens pour pallier à la surproduction de lait restent aléatoires; est confortée l'identification des secteurs industriels et de commercialisation comme «agent-double», dans le sens qu'il sont à la fois maîtres du marché qui détermine le cadre des interprofessions et en même temps acteur au même titre que les producteurs -à qui il font le prix du lait.

*Paul Sautebin, Uniterre JU-JUBE*

## PÉTITION NATIONALE

**Continuez à signer et à faire signer!  
Il n'a pas encore été fixé de date limite pour la récolte de signatures !  
[www.uniterre.ch/Dossiers/lait.html](http://www.uniterre.ch/Dossiers/lait.html)**

## DROITS PAYSANS

# Le processus pour une future déclaration se poursuit malgré l'attitude isolée de la Suisse

**Le mois de mars 2012 a été rythmé par le lobby intense à l'ONU d'une délégation de La Via Campesina réunissant des représentants d'Afrique, d'Asie et d'Europe pour défendre les recommandations du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme dont deux étaient capitales: élaboration d'un nouvel instrument juridique international sous la forme d'une convention ou déclaration et la création d'un poste de rapporteur spécial de l'ONU sur les droits paysans.**

La 19<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme revêtait pour La Via Campesina une importance particulière. En effet, il s'agissait de savoir si le Conseil allait accepter de poursuivre le processus sur les droits des paysans. Le 14 mars dernier, Etats et ONG ont donné leur avis sur les recommandations de l'étude finale du Comité consultatif. Le travail au corps qu'a effectué La Via Campesina a payé: grâce à un soutien résolu de huit Etats issus de différents continents, une résolution sera préparée et devrait être adoptée en juin prochain. Ceci permettrait d'initier la rédaction d'une future déclaration internationale sur les droits des paysans.

### La Suisse se distingue...

Alors qu'un mouvement représentant plusieurs centaines de millions de paysans revendique depuis 10 ans une meilleure protection de leurs droits et que les 18 experts du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme concluent dans leur étude finale qu'un nouvel

instrument juridique est indispensable à la protection des droits paysans, la Suisse «réitère ses réticences quant à un nouvel instrument juridique». Notre gouvernement estime que nous avons tout à disposition dans le droit actuel pour agir. Que seule l'implémentation manque. La Suisse oublie habilement et cyniquement de mentionner qu'elle se refuse toujours à signer le protocole facultatif de l'ONU qui permettrait de mettre en œuvre les droits existants. L'expertise des premiers intéressés que sont les paysans sur le terrain et des experts de l'ONU la laisse froide. Comble de la situation, c'est le seul Etat qui s'exprime contre un nouvel instrument juridique. Elle se distingue et fait piètre figure. L'Europe, au moins, étant partagée, a eu la décence de ne pas prendre position. Notre pays, qui ne cesse de répéter à qui veut l'entendre qu'il est le champion des droits humains, s'oppose à ce que les droits de la moitié de la population mondiale soient mieux protégés dans le but notamment de

garantir la pérennité de l'agriculture et donc l'alimentation de l'ensemble de la population mondiale.

### Un peu d'honnêteté!

La Suisse argumente en disant que les Etats qui ne respectent actuellement pas les droits des paysans pourraient s'opposer à une telle déclaration et que ce ne serait que contreproductif. Depuis quand la Suisse se préoccupe des états d'âme de certains gouvernements? Ou alors se place-t-elle dans le lot? Aurait-elle au moins une once d'honnêteté pour nous écrire noir sur blanc que sa prise de position a été (télé)guidée par le souci de ne pas mettre en péril les droits à la propriété intellectuelle des entreprises? Est-elle prête à admettre qu'elle a préparé sa prise de position avec l'aide des Etats-Unis? Est-elle le porteur d'eau de Syngenta, Novartis, voire de Monsanto? Ou au contraire est-elle prête à nous affirmer qu'elle souhaite promouvoir le respect des droits humains à travers le monde et

de ce fait à changer de positionnement lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'Homme? La question est également posée au Parlement par nos relais parlementaires.

### Politique suisse unifiée

Le temps semble aujourd'hui révolu où il existait encore des tendances diverses qui pouvaient parfois faire penser que la Suisse était quelque peu schizophrène. D'une main, celle du Seco, elle poussait ses entreprises et ses intérêts sans se soucier des effets collatéraux et de l'autre, la coopération suisse (DDC) cherchait à soutenir tant bien que mal le développement et les droits humains. La Suisse est maintenant unie derrière ses multinationales! Cela a au moins le mérite d'être clair. Les paysans suisses et des autres régions du monde sont quantité négligeable. Heureusement que nous avons certains Etats du sud pour nous écouter et nous respecter!

*Valentina Hemmeler Maïga*